

1. OBJET DU TRAITEMENT DE DONNEES

1.1. NOM DU TRAITEMENT

GESTION DES RECRUTEMENTS

1.2. FINALITÉS

Le traitement a pour objet de gérer les recrutements d'Eurofeedback.

- Il permet d'évaluer la capacité du candidat à occuper l'emploi proposé
- Il permet de gérer les différentes candidatures
- Il permet de communiquer avec les candidats

1.3. BASE LÉGALE

Article 6 du règlement général sur la protection des données – RGPD :

Ce traitement de données relève de l'intérêt légitime d'Eurofeedback à vouloir gérer les recrutements de façon optimale afin d'avoir un futur salarié répondant au poste proposé.

2. DONNEES TRAITÉES

2.1. CATÉGORIES DE DONNÉES TRAITÉES

Nom et prénom, âges, expériences professionnelles, scolarité, diplômes et toutes autres informations pouvant être contenues dans un CV et une lettre de motivation.

3. PERSONNES CONCERNÉES

Le traitement de données concerne tous les candidats à un poste proposé par Eurofeedback.

4. DESTINATAIRES DES DONNEES

4.1. CATÉGORIES DE DESTINATAIRES

En fonction de leurs besoins respectifs, sont destinataires de tout ou partie des données : le responsable du service cherchant un candidat, le service des Ressources Humaines.

4.2. TRANSFERTS DES DONNÉES HORS UE

Aucun transfert de données hors de l'Union européenne n'est réalisé.

5. DUREE DE CONSERVATION DES DONNEES

Dans le cas où vous n'auriez pas le poste et que vous ne demandez pas la destruction de votre dossier, les données sont automatiquement détruites 2 ans après le dernier contact. Seul votre accord formel permet une conservation plus longue. Dans le cas où vous devenez employé vos données sont conservées le temps de votre présence dans l'organisme.

Mention d'information

6. SECURITE

Afin d'éviter ou de diminuer les risques possibles liés au traitement de données informatiques, Eurofeedback a mis en place des mesures de sécurité adaptées à l'entreprise et aux données qu'elle traite.

Les mesures de sécurité mises en œuvre par Eurofeedback qui concerne ces données sont :

Les mesures physiques :

- Sécurisation du local contenant les serveurs : la salle est accessible seulement aux personnes habilitées à rentrer dans celle-ci.
- Sécurisation de la société Eurofeedback : la société est sécurisée par un système de contrôle d'accès et d'alarme incendie.

Les mesures logiques :

- Contrôle d'accès utilisateurs : Eurofeedback a mis en place un système de mot de passe et d'identifiant unique pour chaque salarié pour sécuriser l'ouverture de sa session sur les postes de travail. Le système de gestion central impose un renouvellement du mot de passe tous les 60 jours. Un verrouillage automatique de la session du poste de travail se fait après 30 minutes d'inutilisation.
- Mesures de protection des logiciels : Une solution de protection virale et d'intrusion est utilisée pour sécuriser les données sur le réseau d'Eurofeedback. La mise à jour des listes de signatures de virus est gérée de manière automatique par le serveur vers les postes clients toutes les heures. Les données contenues sur les postes de travail mobiles de la société (les ordinateurs portables) sont cryptées.
- Sauvegarde des données : Une sauvegarde des données modifiées dans la journée sur les principaux serveurs est effectuée chaque (par copie). Une sauvegarde des données tous les serveurs est réalisée le week-end sur un support amovible et est qualifiée de "sauvegarde hebdomadaire". La dernière sauvegarde du mois est qualifiée de "sauvegarde mensuelle"
- Conservation des données sauvegardées : Toutes les bandes de sauvegardes sont conservées dans le coffre de la société. L'avant dernière bande de sauvegarde hebdomadaire est stockée à l'extérieur du site. La dernière bande de sauvegarde Hebdomadaire est présente sur le site aux heures de bureau, et est stockée à l'extérieur du site hors des heures de bureau. Les bandes sont conservées pendant 1 an minimum.
- Restauration des données : Les données sont restaurées par le Responsable Informatique à partir de l'une des sauvegardes de la période précédente.

Les mesures organisationnelles :

- Une charte informatique est fournie au collaborateur lors de leur premier jour de travail. Cette charte décrit les règles d'utilisation des ressources informatiques mises à sa disposition, ainsi que les droits et devoirs s'y afférents
- Une procédure RGPD a été créée afin de décrire les différentes étapes à suivre lorsque des données à caractère personnel sont traitées par Eurofeedback
- Une charte de sensibilisation au RGPD a été créée afin d'avertir les salariés d'EUROFEEDBACK sur l'importance du respect des exigences de ce règlement.
- Des audits internes de chaque secteur au sein d'Eurofeedback sont prévus chaque année

Mention d'information

7. VOS DROITS SUR LES DONNÉES VOUS CONCERNANT

Vous pouvez accéder et obtenir copie des données vous concernant, vous opposer au traitement de ces données, les faire rectifier ou les faire effacer. Vous disposez également d'un droit à la limitation du traitement de vos données.

Comprendre vos droits informatiques et libertés :

- <https://www.cnil.fr/fr/les-droits-pour-maitriser-vos-donnees-personnelles>

7.1. EXERCER SES DROITS

Le délégué à la protection des données (DPO) d'Eurofeedback est votre interlocuteur pour toute demande d'exercice de vos droits sur ce traitement. Vous pouvez contacter le DPO par voie électronique, par courrier postal, par téléphone aux coordonnées suivante :

Mail : dpo@eurofeedback.com

Tel : +33 160 863 545

Adresse : 3 rue de l'Aubrac Z.I la petite montagne sud, LISSES

7.2. RECLAMATION (PLAINTÉ) AUPRÈS DE LA CNIL

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits sur vos données ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation (plainte) à la CNIL via ce lien :

<https://www.cnil.fr/fr/webform/adresser-une-plainte>